

REGLEMENT DU JEU « Sauter sur le calendrier... de l'avent SAUTER »

Article 1. Société(s) Organisatrice(s).

La société ATLANTIC Société Française de Développement Thermique, société par actions simplifiée au capital de 13 730 600 €, ayant son siège social : 44 boulevard des Etats-Unis à La Roche-sur-Yon (85000), inscrite au RCS de La Roche-sur-Yon sous le numéro 562 053 173, ci-après dénommée société organisatrice, organise un jeu sans obligations d'achat intitulé « Sauter sur le calendrier... de l'avent SAUTER » du 01 décembre 2022 à 08h00 au 24 décembre 2022 à 23h59.

L'adresse du siège social de la Société Organisatrice est la seule adresse qui sera utilisée pour les besoins du présent jeu.

Article 2. Les Participants.

Le présent jeu est ouvert à toute personne physique majeure résidant en France métropolitaine.

La participation est limitée à une participation par personne et par foyer pendant toute la durée du jeu (même nom, même adresse).

Ne peuvent participer au présent jeu : les salariés de la Société Organisatrice, leurs conjoints, descendants et ascendants ; les prestataires ou salariés de prestataires ayant donné leur concours à la mise en œuvre du présent jeu ainsi que leurs conjoints, descendants et ascendants.

La participation à ce jeu implique une attitude loyale. La participation à ce jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement et de ses éventuels avenants.

Toute manœuvre visant à contourner le présent règlement, à augmenter ses chances au détriment des autres participants, et de manière plus générale tout comportement frauduleux, entraînerait immédiatement et irrévocablement la suppression de la participation du contrevenant.

Chaque participant est tenu de participer en personne. Il est interdit à une même personne de participer via plusieurs identifiants différents, plusieurs adresses emails ou plusieurs comptes Facebook. Il est interdit d'utiliser un mode de participation automatisé.

La Société Organisatrice se réserve le droit de réclamer tout justificatif nécessaire à établir que le participant remplisse bien les conditions imposées par le présent article. Tout participant qui refuserait de présenter les justificatifs demandés dans un délai de 8 jours à compter de la demande serait considéré renoncer à sa participation et donc, le cas échéant, à son lot ; sans qu'il puisse causer un grief à la Société Organisatrice.

Article 3. Modalités de participation.

- ⇒ Le participant inscrit ses coordonnées via <https://website.kx1.co/website/lecalendrierdelavent2022> (champs obligatoires > Civilité, Nom, Prénom, email, règlement & champ non obligatoire > Opt-in)
- ⇒ Il prend connaissance du présent règlement de jeu
- ⇒ Il valide son inscription

- ⇒ Le participant clique sur la case du jour et lance le jeu de hasard (instant gagnant – interrogation de la base des « instants gagnants ») Le résultat est immédiat : l'écran indique immédiatement si le joueur a gagné ou perdu.
- ⇒ Si le participant gagne, il est invité à remplir ces coordonnées postales et son numéro de téléphone pour recevoir son lot à l'adresse indiquée dans un délai de 4 à 6 semaines à partir de la fin de l'opération qui est prévue le 24 décembre 2022. Il est de la responsabilité du joueur de fournir les informations exactes relatives à l'adresse de livraison via ce formulaire.

Un tirage au sort sera effectué pour déterminer le gagnant du présent jeu parmi l'ensemble des participants. Le tirage au sort sera réalisé sur la base des participants le 26 décembre 2022. Le gagnant sera contacté par email. Il aura un délai de 15 jours pour répondre à l'email. Passé ce délai son lot sera considéré comme nul.

Pendant la durée de ce Jeu, 36 instants gagnants en France seront programmés permettant de désigner le(s) gagnant(s) parmi les clients de la Société Organisatrice.

Le participant est réputé être informé des risques et dangers d'internet. La Société Organisatrice décline toute responsabilité en cas de problème de connexion, perte de données, piratage, virus informatique, plantage....et tout autre désagrément lié à l'utilisation d'internet.

La Société Organisatrice décline toute responsabilité au cas où les coordonnées qui lui auront été fournies par le participant se révèlent erronées ou incorrectes.

La Société garde la possibilité, à tout moment, de prolonger la durée du jeu, d'en reporter la date du tirage au sort, d'en modifier les conditions sans que les participants ne puissent engager sa responsabilité de ce fait ; sous réserve d'en informer les participants par tout moyen approprié.

En cas d'évènement indépendants de sa volonté, en cas de force majeure, de fraude ou tricherie, d'évènement grave, imprévu ou impérieux, la Société Organisatrice se réserve la possibilité d'écourter ou de supprimer tout ou partie de la présente opération sans que les participants ne puissent engager sa responsabilité de ce fait.

Article 4. Les dotations

Sont mis en jeu par la mécanique de l'instant gagnant :

- 6 sacs à dos antivols d'une valeur unitaire de 129.95€ ttc (*Prix public constaté en date du 08/11*)
- 16 enceintes bluetooth lumineuses d'une valeur unitaire de 24,9€ ttc. (*Prix public constaté en date du 08/11*)
- 10 tote bags sauter (inclus dans le tote bag : 1 briquet + 1 stylo + 1 clé usb de 32 go) d'une valeur unitaire de 15€ ttc. (*Prix public constaté en date du 08/11*)
- 1 chauffe-eau électrique gain de place guelma wifi : coloris, et capacité au choix du gagnant d'une valeur unitaire à partir de 514.9€ ttc jusqu'à 648.9€ ttc) (*Prix public constaté en date du 08/11*)

Choix parmi les modèles suivants :

GUELMA CONNECTE WIFI MP 65 L BLANC	514,90 €
GUELMA CONNECTE WIFI MP 80 L BLANC	556,90 €
GUELMA CONNECTE WIFI MP 65 L GRIS	556,90 €
GUELMA CONNECTE WIFI MP 80 L GRIS	589,90 €

GUELMA CONNECTE WIFI CARRE 120 L BLANC	648,90 €
--	----------

- 1 radiateur sèche-serviettes électrique Alutu music : coloris, puissance et placement du mat au choix du gagnant d'une valeur unitaire de 1143,90€ ttc) (*Prix public constaté en date du 08/11*)

Choix parmi les modèles suivants :

ALUTU MAT DROITE 0750W BLANC	661,90 €
ALUTU MAT DROITE 0750W ANTHRACITE	661,90 €
ALUTU MAT GAUCHE 0750W BLANC	661,90 €
ALUTU MAT GAUCHE 0750W ANTHRACITE	661,90 €
ALUTU MAT DROITE 1750W BLANC	766,90 €
ALUTU MAT DROITE 1750W ANTHRACITE	766,90 €
ALUTU MAT GAUCHE 1750W BLANC	766,90 €
ALUTU MAT GAUCHE 1750W ANTHRACITE	766,90 €

- 1 radiateur électrique Hekla : coloris, puissance et format au choix du gagnant d'une valeur unitaire à partir de 669.9€ ttc jusqu'à 1225,90€ ttc) (*Prix public constaté en date du 08/11*)

Choix parmi les modèles suivants :

HEKLA HORIZONTAL 1000W BLANC	669,90 €
HEKLA HORIZONTAL 1500W BLANC	885,90 €
HEKLA HORIZONTAL 2000W BLANC	1 050,50 €
HEKLA VERTICAL 1000W BLANC	792,90 €
HEKLA VERTICAL 1500W BLANC	1 009,90 €
HEKLA VERTICAL 2000W BLANC	1 194,90 €
HEKLA PLINTHE 1000W BLANC	772,90 €
HEKLA PLINTHE 1500W BLANC	988,90 €
HEKLA HORIZONTAL 1000W ANTHRACITE	699,90 €
HEKLA HORIZONTAL 1500W ANTHRACITE	916,90 €
HEKLA HORIZONTAL 2000W ANTHRACITE	1 071,90 €
HEKLA VERTICAL 1000W ANTHRACITE	823,90 €
HEKLA VERTICAL 1500W ANTHRACITE	1 040,90 €
HEKLA VERTICAL 2000W ANTHRACITE	1 225,90 €
HEKLA PLINTHE 1000W ANTHRACITE	803,90 €
HEKLA PLINTHE 1500W ANTHRACITE	1 019,90 €

- 1 vmc simple flux Agalina : modèle au choix du gagnant d'une valeur unitaire à partir de 124.9€ ttc jusqu'à 181.9€ ttc)

Choix parmi les modèles suivants :

AGALINA CAISSON	124,90 €
AGALINA KIT	136,90 €
AGALINA KIT GRAND LOGEMENT	181,90 €
AGALINA KIT EXTRA PLAT	181,90 €

Sont mis en jeu par la mécanique du tirage au sort :

- 1 Produit au choix de la gamme SAUTER parmi les univers : Chauffage, Chauffe-eau& Vmc (Hors climatisation) dans la limite de 1500€ TTC maximum (Prix public constaté le 08/11). Le format, la puissance et la coloris pourront être choisis par le gagnant parmi les stocks disponibles.

Choix parmi les modèles suivants :

CHAUFFAGE :

- Radiateurs :

HEKLA HORIZONTAL 1000W BLANC	669,90 €
HEKLA HORIZONTAL 1500W BLANC	885,90 €
HEKLA HORIZONTAL 2000W BLANC	1 050,50 €
HEKLA VERTICAL 1000W BLANC	792,90 €
HEKLA VERTICAL 1500W BLANC	1 009,90 €
HEKLA VERTICAL 2000W BLANC	1 194,90 €
HEKLA PLINTHE 1000W BLANC	772,90 €
HEKLA PLINTHE 1500W BLANC	988,90 €
HEKLA HORIZONTAL 1000W ANTHRACITE	699,90 €
HEKLA HORIZONTAL 1500W ANTHRACITE	916,90 €
HEKLA HORIZONTAL 2000W ANTHRACITE	1 071,90 €
HEKLA VERTICAL 1000W ANTHRACITE	823,90 €
HEKLA VERTICAL 1500W ANTHRACITE	1 040,90 €
HEKLA VERTICAL 2000W ANTHRACITE	1 225,90 €
HEKLA PLINTHE 1000W ANTHRACITE	803,90 €
HEKLA PLINTHE 1500W ANTHRACITE	1 019,90 €
GYALI TACTILE HORIZONTAL 1000W	380,90 €
GYALI TACTILE HORIZONTAL 1500W	458,90 €
GYALI TACTILE HORIZONTAL 2000W	551,90 €
GYALI TACTILE PLINTHE 750W	478,90 €
GYALI TACTILE PLINTHE 1000W	504,90 €
GYALI TACTILE PLINTHE 1500W	586,90 €
MALAO 1000W BLANC	535,90 €
MALAO 1500W BLANC	617,90 €
MALAO 2000W BLANC	710,90 €
MALAO VERTICAL 1000W BLANC	669,90 €
MALAO VERTICAL 1500W BLANC	751,90 €
MALAO VERTICAL 2000W BLANC	844,90 €
IPALA HORIZONTAL 0500W BLANC	349,90 €
IPALA HORIZONTAL 1000W BLANC	359,90 €
IPALA HORIZONTAL 1500W BLANC	437,90 €

IPALA HORIZONTAL 2000W BLANC	509,90 €
IPALA VERTICAL 1000W BLANC	489,90 €
IPALA VERTICAL 1500W BLANC	545,90 €
IPALA VERTICAL 1800W BLANC	617,90 €
IPALA BAS 0700W BLANC	442,90 €
IPALA BAS 1000W BLANC	489,90 €
IPALA BAS 1400W BLANC	576,90 €
SIBAYAK 1000W	277,90 €
SIBAYAK 1500W	349,90 €
SIBAYAK 2000W	411,90 €
OROSI 1000W	252,90 €
OROSI 1500W	324,90 €
OROSI 2000W	396,90 €

- **Rayonnants :**

ISAROG - HORIZONTAL -1000W	97,90 €
ISAROG - HORIZONTAL -1500W	132,90 €
ISAROG - HORIZONTAL -2000W	165,90 €
ISAROG - VERTICAL -1000W	143,90 €
ISAROG - VERTICAL -1500W	188,90 €
ISAROG - VERTICAL -2000W	234,90 €

- **Radiateurs sèche-serviettes :**

ALUTU MAT DROITE 0750W BLANC	661,90 €
ALUTU MAT DROITE 0750W ANTHRACITE	661,90 €
ALUTU MAT GAUCHE 0750W BLANC	661,90 €
ALUTU MAT GAUCHE 0750W ANTHRACITE	661,90 €
ALUTU MAT DROITE 1750W BLANC	766,90 €
ALUTU MAT DROITE 1750W ANTHRACITE	766,90 €
ALUTU MAT GAUCHE 1750W BLANC	766,90 €
ALUTU MAT GAUCHE 1750W ANTHRACITE	766,90 €
ASAMA CONNECTÉ 0500W BLC	329,90 €
ASAMA CONNECTÉ 0750W BLC	379,90 €
ASAMA CONNECTÉ 1500W BLC	454,90 €
ASAMA CONNECTÉ 1750W BLC	499,90 €
ASAMA CONNECTÉ 0500W BLEU GRIS	369,90 €
ASAMA CONNECTÉ 0750W BLEU GRIS	411,90 €
ASAMA CONNECTÉ 1500W BLEU GRIS	494,90 €
ASAMA CONNECTÉ 1750W BLEU GRIS	535,90 €
ASAMA CONNECTÉ 0500W ANTHRACITE	369,90 €
ASAMA CONNECTÉ 0750W ANTHRACITE	411,90 €

ASAMA CONNECTÉ 1500W ANTHRACITE	494,90 €
ASAMA CONNECTÉ 1750W ANTHRACITE	535,90 €
ASAMA CONNECTÉ 0500W CAPPUCCINO	369,90 €
ASAMA CONNECTÉ 0750W CAPPUCCINO	411,90 €
ASAMA CONNECTÉ 1500W CAPPUCCINO	494,90 €
ASAMA CONNECTÉ 1750W CAPPUCCINO	535,90 €
MARAPI TACTILE 500W	246,90 €
MARAPI TACTILE 750W	277,90 €
MARAPI TACTILE 1500W	359,90 €
MARAPI TACTILE 1750W	391,90 €
MARAPI TACTILE GRIS ANTHRACITE 0500W	277,90 €
MARAPI TACTILE GRIS ANTHRACITE 0750W	308,90 €
MARAPI TACTILE GRIS ANTHRACITE 1500W	391,90 €
MARAPI TACTILE GRIS ANTHRACITE 1750W	422,90 €
GORELI DIGITAL 500W	164,90 €
GORELI DIGITAL 750W	200,90 €
GORELI DIGITAL SLIM 500W	195,90 €

CHAUFFE-EAU

GUELMA CONNECTE WIFI MP 65 L BLANC	514,90 €
GUELMA CONNECTE WIFI MP 80 L BLANC	556,90 €
GUELMA CONNECTE WIFI MP 65 L GRIS	556,90 €
GUELMA CONNECTE WIFI MP 80 L GRIS	589,90 €
GUELMA CONNECTE WIFI CARRE 120 L BLANC	648,90 €
ATAMI MULTIPOSITION 40L	342,90 €
ATAMI MULTIPOSITION 65L	423,90 €
ATAMI MULTIPOSITION 80L	455,90 €
CANGAR 75 litres VM	377,90 €
CANGAR 100 litres VM	442,90 €
CANGAR 150 litres VM	466,90 €
CANGAR 200 litres VM	484,90 €
CANGAR 100 litres HM	545,90 €
CANGAR 150 litres HM	597,90 €
CANGAR 200 litres HM	710,90 €
CANGAR 200 litres VS	679,90 €
CANGAR 300 litres VS	741,90 €

LIQUINE 10L SUR EVIER MONO	164,90 €
LIQUINE 10L SOUS EVIER MONO	164,90 €
LIQUINE 15L SUR EVIER MONO	174,90 €
LIQUINE 15L SOUS EVIER MONO	174,90 €
LIQUINE 30L SUR EVIER MONO	211,90 €
BAJAWA 100 L VM	381,90 €
BAJAWA 150 L VM	406,90 €
BAJAWA 200 L VM	396,90 €
BAJAWA 300 L VS	643,90 €

VMC :

- **VMC Double Flux :**

GORNER KIT	1 112,90 €
MEDVEN CAISSON	724,90 €

- **VMC Simple Flux :**

AGALINA CAISSON	124,90 €
AGALINA KIT	136,90 €
AGALINA KIT GRAND LOGEMENT	181,90 €
AGALINA KIT EXTRA PLAT	181,90 €
GAULI CLASSIQUE KIT	259,90 €
GAULI BASSE CONSOMMATION KIT	351,90 €
GAULI BASSE CONSOMMATION KIT EXTRA PLAT	396,90 €

- **Extracteur :**

SAUTER EXTRACT ZEMU SDB/WC	56,90 €
SAUTER EXTRACT ZEMU SDB	91,90 €
SAUTER EXTRACT ZEMU CUISINE	84,90 €
SAUTER EXTR ZEMU SMART CUISINE ANTIBUEE	165,90 €
SAUTER EXTR ZEMU SMART CUISINE	159,90 €
SAUTER EXTR ZEMU SMART SDB ANTIBUEE	159,90 €
SAUTER EXTR ZEMU SMART SDB/WC	152,90 €

Les lots seront attribués par la mécanique du tirage au sort et de l'instant gagnant.

Ils ne sont ni remboursables, ni échangeables, ni cessibles, ni transmissibles. Le participant devra accepter son lot. Toutes les images ou illustrations des lots utilisées pour les besoins promotionnels

de la présente opération, et ce quel que soit le support utilisé, sont présentées à titre d'illustrations et n'ont aucune valeur contractuelle.

La Société Organisatrice décline toute responsabilité en cas de perte, de dégradation ou de vol du lot durant la livraison.

La Société Organisatrice se décharge de toute responsabilité en cas de mauvaise utilisation des lots. Toute participation non conforme, mal renseignée, illisible, incomplète ou erronée sera invalidée par la Société Organisatrice. Toute tentative de fraude, toute tricherie, toute tentative de contournement des présentes règles entrainera l'invalidation de la participation du contrevenant. Les dotations ne pourront être attribuées qu'à des participations valides. Chaque gagnant ne pourra remporter qu'une seule dotation sur toute la durée du jeu.

Durant toute la durée de l'opération, la Société Organisatrice se réserve la possibilité de remplacer les lots proposés par d'autres lots de nature et valeur équivalente, notamment en cas de rupture de stock, de liquidation judiciaire du fournisseur, de mouvement social, de modification des conventions contractuelles passée avec le fournisseur, de défaillance du fournisseur, que défaut qualitatif des produits.....La responsabilité de la Société Organisatrice ne pourra être recherchée de ce fait.

Article 5. Utilisation des données à des fins publicitaires ou/et commerciale

Le participant autorise, en cas de gain, la Société Organisatrice à utiliser ses nom, prénom, localité, photographie à des fins publicitaires et commerciales sur tout support de son choix. En retour, il ne pourra prétendre à aucune autre contrepartie que la remise de son lot.

Article 6. Consultation du règlement

Le règlement sera consultable et téléchargeable directement sur le jeu en ligne.

La Société Organisatrice garde la possibilité de modifier ce règlement à tout moment à condition d'en informer les participants en ajoutant un avenant à ce présent règlement.

En cas de contradiction entre différentes versions du présent règlement, la version faisant foi sera celle qui aura été affichée sur le site internet de l'huissier de justice.

Article 7. Informatique et libertés

Dispositions du règlement général sur la protection des données n°2016/679

Dans le cadre de l'opération objet des présentes, la Société Organisatrice peut être amenée à collecter des informations à caractère personnel. Le participant dispose du bénéfice des articles 38 et suivants de la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Pour rappel :

Article 38 de la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978

Toute personne physique a le droit de s'opposer, pour des motifs légitimes, à ce que des données à caractère personnel la concernant fassent l'objet d'un traitement.

Elle a le droit de s'opposer, sans frais, à ce que les données la concernant soient utilisées à des fins de prospection, notamment commerciale, par le responsable actuel du traitement ou celui d'un traitement ultérieur.(....)

Article 40 de la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978

Toute personne physique justifiant de son identité peut exiger du responsable d'un traitement que soient, selon les cas, rectifiées, complétées, mises à jour, verrouillées ou effacées les données à caractère personnel la concernant, qui sont inexactes, incomplètes, équivoques, périmées, ou dont la collecte, l'utilisation, la communication ou la conservation est interdite. (...)

Le participant pourra exercer ses droits d'accès, de rectification, de suppression ou d'opposition par courrier à l'adresse de la Société Organisatrice (article 1).

Les frais postaux occasionnés seront remboursés sur simple demande jointe accompagnée d'un RIB. Le remboursement se fera sur la base d'un courrier simple au tarif lent en vigueur.

Les données collectées dans le cadre du présent jeu étant absolument nécessaires au bon déroulement de ce dernier, toute demande de suppression des informations relatives à un candidat entraînera l'annulation automatique de sa participation.

Les données collectées dans le cadre de ce présent jeu (Civilité / Prénom / Nom / Email/ Adresse/Code Postal/ Ville/ Téléphone) sont nécessaires au bon suivi des dotations en cas de gain.

Dans le cas où le participant ne coche pas la case opt'in dans le formulaire, ses données seront supprimées maximum 3 mois après la fin de l'opération, soit au plus tard le 24/03/2023.

Dans le cas où le participant coche la case opt'in dans le formulaire, il donne son consentement pour recevoir les communications commerciales suivantes :

- Newsletter
- Offres commerciales

Les données obligatoires collectées dans le cadre du présent jeu étant absolument nécessaires au bon déroulement de ce dernier, toute demande de suppression des informations relatives à un candidat ne pourra être réalisée avant la date de fin de l'opération sans annuler sa participation au jeu.

Article 8. Litiges

Le présent règlement est soumis à la réglementation française.

Si une des clauses du présent règlement venait à être considérée comme nulle, les autres clauses et le règlement lui-même continueraient à s'appliquer.

Au cas où un litige naîtrait du fait d'une situation non prévue par le présent règlement, il reviendrait à la Société Organisatrice de le trancher.

Toute contestation ou réclamation concernant le jeu devra être adressée par courrier à la Société Organisatrice dans un délai ne pouvant excéder le délai d'un mois à compter de la fin de la présente opération (date de réception). Toute contestation ou réclamation qui parviendrait entre les mains de la Société Organisatrice passé ce délai ne serait pas prise en compte.

Article 9. Communication

La présente opération est portée à connaissance des participants par les moyens suivants : posts facebook et instagram, stories facebook et instagram

Article 10. Remboursement des frais de participation :

Le présent Jeu étant gratuit et sans obligation d'achat, les participants bénéficiant d'une communication internet payante en fonction du temps de connexion peuvent demander le remboursement des frais de connexion engagés pour la participation au Jeu.

Pour ce faire, la demande de remboursement doit être adressée par courrier au siège social de la Société Organisatrice (article 1) dans le délai maximum de deux mois à compter de la participation au jeu.

Pour être prise en compte cette demande doit être lisible et comporter les éléments suivants :

- identité, adresse postale et électronique du participant, numéro de téléphone
- dates et heures de participation
- facture détaillée de l'opérateur
- RIB

Le remboursement se fera dans la limite de 5 minutes maximum par connexion au tarif en vigueur. Les frais postaux engendrés par la demande de remboursement seront remboursés sur simple demande jointe dans la limite d'un courrier simple au tarif lent en vigueur.

Il va de soi que les connexions internet donnant lieu à des abonnements forfaitaires ou illimités ne donneront lieu à aucun remboursement. Le participant doit justifier avoir engagé des frais spécialement pour participer au jeu-concours. Dans cette même logique, les frais d'abonnement ne seront pas remboursés.

Toute demande incomplète, illisible ou contenant des informations fausses ou manifestement erronées ne sera pas prise en compte.

Fait à Arcueil, le 09/11/2022